

អច្ចខំនុំ៩ទ្រះឲសមញ្ញត្ច១តុលាភារកម្ពុបា

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ភាវិយាល័យសេខាទៅទ្រមស៊ើមអខ្មេន Bureau des co-juges d'instruction សំណុំឡើទត្រឡនស្នា/ Dossier pénal

លេខ n°: 002/14-08-2006 លេខស៊េចស្វ/Instruction

លេខ/n°: 002/19-09-2007-CETC-BCJI

ព្រះសខាសារមន្ត្រកម្ពុខា ខាង សេសនា ព្រះមសារអូត្រ Royaume du Cambodge

Nation	-Religion-Roi ឯកសាខាធុល		
	DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU		
	ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception):		
	11 / 05 / 2010		
	1919 (Time/Houre): 14 30		
	មន្ត្រីមទូលបន្ទូកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agers chargé du dossier:		

អំណង់ចោងនៃភារស្នាច់ចម្លើយសង្ឃឹ Written Record of Interview of witness Procès-verbal d'audition de témoin

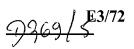
Le deux mars deux mille dix, à treize heures et quarante cinq minutes, au village de Srah Chhouk (ស្រះឈ្នក), commune de Trâpeang Brey (ត្រពាំងប្រិយ៍), district de Ânlong Veng (អន្លង់វែង), province de Oudâr Meanchey,

Nous, CHAY Chandaravan (Inti is in in it) et Thomas KUEHNEL, enquêteurs auprès des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), tels que désignés par commission rogatoire des co-juges d'instruction en date du 25 février 2010,

VU la Loi relative à la création des CETC du 27 octobre 2004, VU les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des CETC,

Assistés par Monsieur NIL Samorn, interprète assermenté auprès des CETC,

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ	ៅផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ	ទ័ណ្ឌដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១
ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១ ទូរសារលេខ +៨៥	ឯកសារបានថតចម្កួចត្រឹមត្រូនតាមច្បាប់ដើម	
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, I Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Chambres extraordinaires au sein des tribunaux camb Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 21891	CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME	
Original KH: 00483937-00483950	1/13	18,05,2010
		ยเรียงเบริกล์เน้นใช้/Case File Officer/L'agent charge



Avons procédé à l'audition et recueilli la déposition du témoin PHĂN Chhēn (this tas), dont les données d'identité sont les suivantes :

Le soussigné PHĂN Chhēn dont le surnom et nom de révolution fut [néant], est né en 1932, dans le village de Pong Teuk Tbaung (內地亞斯斯), commune de Kous (斯勒), district de Tramkâk (阿斯前), province de Takeo. Il est de nationalité cambodgienne et il est actuellement achar à la pagode de Dharmaram (阿斯和思). Son père, LAK Phăn (阿斯蘭) et sa mère, TIM Chuon (亞斯斯島) sont tous les deux décédés. De nos jours, il est domicilié au village de de Srah Chhouk, commune de Trâpeang Brey, district d'Ânlong Veng, province d'Oudâr Meanchey. Il est marié à RÂTH Sēn (黃寶 新島) (vivante), et il est père d'un enfant.

- ☑ Il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale.
- ☑ Il a déclaré être capable de lire, d'écrire et de comprendre le khmer.
- ☑ Il a déclaré être incapable de lire le français, l'anglais et le thaï.

La version originale du présent procès-verbal a donc été rédigée en khmer.

- ☑ Nous l'avons informé que sa déposition serait enregistrée ou filmée.
- ☑ Il nous a affirmé n'avoir aucun lien de parenté avec la personne mise en examen ou avec les parties civiles. Au dire du témoin, quelques personnes ont constitue partie civile, et elles ne savent pas si leur demandes sont recevables au tribunal.
- ☑ Il a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des CETC.
- Nous l'avons informé de son droit de refuser de faire une déclaration qui risquerait de l'incriminer, conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des CETC.

Questions (Q) – réponses (R) :

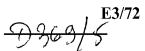
- Q: Depuis notre dernier entretien avec vous jusqu'au aujourd'hui, y a-t-il eu des gens qui ont cherché à vous contacter ?
- R.1: Non.
- Q: Nous tenons à confirmer que vous acceptez de nous accorder l'entretien sans contrainte ni sur l'instruction de quelqu'un, c'est-à-dire vous nous répondez volontiers, n'est-ce pas?
- R.2: Oui.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៤៥៥(០)៦៣ ២១៨៩៤១ ទូរសាលេខ +៤៥៥(០)៦៣ ២១៨៩៤១។

- Q: Si nous venons vous revoir aujourd'hui, c'est parce qu'après avoir comparé votre précédent témoignage avec celui des autres témoins, nous en avons retiré certains faits sur lesquels nous aimerions avoir des confirmations supplémentaires. Nous nous intéressons aux événements qui se sont produits à Kraing Tachan (简语简单) pendant que vous y travaillez jusqu'à votre départ. Est-il possible de nous dire, au meilleur de votre souvenir, s'il y a eu une personne quelconque de l'Angkar qui venait régulièrement ou occasionnellement inspecter le centre Kraing Tachan?
- R.3: Comme je vous ai dit précédemment, la personne qui y venait régulièrement se nommait Phi (ភី) qui était membre du district de Tramkâk.
- Q: Vous souvenez-vous s'il y a eu d'autres personnes du plus haut rang que celui du district en provenance des zones ou régions qui venaient à Kraing Tachan?
- **R.4:** Aucune personne de la région ni de la zone qui y venait, sauf des membres du district de rang subalterne.
- Q: Qui étaient les personnes de l'Angkar supérieure qui avaient l'habitude de venir dans le district ou la commune de Kous en dehors du centre Kraing Tachan?
- **R.5:** Les gens n'osaient pas venir ou organiser des meetings dans la commune de Kous car elle est près d'Âng Tasaom, qui était un front de combat.
- Q: Vous souvenez-vous si, ou était-il possible que les commandants militaires ou les hauts dirigeants du Kampuchea démocratique étaient venus à votre commune pour organiser le plan d'attaque de Phnom Penh?
- R.6: Il n'y en avait pas. Si les réunions devaient être organisées, elles ont été faites à proximité d'une montagne avec la participation des gens de la région, mais ils n'osaient pas les faire dans la commune de Kous ou à Sâmraong (กับเกิน).
- Q: Pourquoi les réunions n'ont pas été tenues dans la commune de Kous ou Sâmraong?
- R.7: Parce que ces deux zones ont été les fronts de bataille avec l'utilisation de chars d'assaut et comme je l'ai déjà dit, à cet endroit on a essayé de me faire arrêter avec l'aide d'un hélicoptère. Je voudrais également ajouter un autre fait que l'hélicoptère est descendu deux fois dans la région afin d'arrêter les gens. La situation était très tendue.
- Q: En quelle année les combats ont eu lieu?

R.8: En 1972.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌងង្កា ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៤៥៥(០)៦៣ ២១៤៩៤១ ទូរសាលេខ +៤៥៥(០)៦៣ ២១៤៩៤១។



- Q: A cette époque des combats avaient lieu dans la zone Sud-Ouest. Avez-vous jamais vu *Ta* Mok donner des ordres ou diriger l'armée?
- **R.9:** Je l'ai vu parfois.
- Q: Où l'avez-vous vu ? Était-ce dans la commune de Kous ?
- R.10: Lui, en tant que commandant de l'armée, il n'a pas eu peur, mais, il ne venait jamais aux meetings. À l'époque, ses jambes étaient intactes et non amputée comme maintenant.
- Q: Où avez-vous vu Ta Mok? Dans la commune de Kous ou à Kraing Tachan? R.11: Il n'est jamais venu à Kraing Tachan.
- Q: Quand l'avez vous vu? Était-ce en dehors de Kraing Tachan?
- R.12: Je l'ai vu au QG, pendant les combats, dans les communes de Kous ouest et Sâmraong ouest. Le QG n'était pas accessible et était protégé à la fois par l'armée de terre et l'armée de l'air.
- Q: Pouvez-vous décrire en détail votre rencontre avec *Ta* Mok? L'avez-vous simplement vu alors qu'il se trouvait dans le QG ou l'avez-vous rencontré en personne alors que vous y alliez lui rendre compte de la situation de la commune ou celle de Kraing Tachan?
- **R.13:** Je l'ai vu alors qu'il se trouvait dans son QG; je n'ai jamais reçu des ordres ou des instructions directement de lui, et si jamais il voulait transmettre des instructions aux cadres subalternes, il le ferait par le biais du district.
- Q: Pourquoi êtes-vous allé au QG?
- **R.14:** Parce que je suis allé prendre des instructions du district relatives à l'évacuation des habitants du village et de la commune avant le combat.
- Q: En quelle année avez-vous appris que NUON Chea était l'un des hauts dirigeants du Kampuchéa démocratique ?

R.15: J'ai entendu son nom depuis longtemps, mais je l'ai vu ainsi que Khieu Sâmphân, en chair et en os quand nous sommes arrivés à la montagne de Dâng Rèk (以为此前), après 1979 (fuite devant les attaques vietnamiennes).

- Q: En quelle année avez-vous entendu parler de NUON Chea?
- R.16: Depuis 1970 ou 1971 jusqu'à 1979, quand il est venu s'installer à cette montagne Dâng Rèk.
- Q: Comment avez-vous entendu parler de NUON Chea et de KHIEU Sâmphân et qui était la personne qui vous en avait parlé?

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទុះស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)៦៣ ២១៨៩៤១ ទុះសាវលេខ +៨៥៥(០)៦៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Pax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Pax: +855(0) 23 218941.

1369 E3/7/

R.17: J'ai entendu parler d'eux à la radio et aussi par les cadres qui sont venus nous enseigner.

Q: Qui étaient ces cadres enseignants?

R.18: Ils venaient du district. Ceux-ci avaient été formés par les supérieurs, puis ils les transmettaient à leurs subordonnés.

Q: Comment s'appelaient ces cadres enseignants?

R.19: Ils s'appelaient Nhèv (ញ៉ាំរី) et Kit (គឺត).

O: Ouelles étaient leurs fonctions?

R.20: Nhèv était chef de commune et Kit travaillait dans le district et il a été promu après Nhèv.

Q: Est-ce-que ce Kit-là, de qui vous êtes en train de parler, est bien le grand frère de *Ta* Chim ?

R.21: Oui.

- Q: Au cours de la formation, alors qu'on a soulevé les noms de NUON Chea et de KHIEU Sâmphân, a-t-on précisé leurs fonctions ?
- **R.22:** Durant la formation, ils ont parlé du Conseil des ministres et ils étaient tous des ministres, mais je ne sais de quels ministères ils s'agissaient.
- Q: Nous vous rappelons que vous êtes invités à répondre à nos questions au meilleur de vos propres souvenirs, sans vous soumettre à des recommandations ou instructions de qui que ce soit. Mais comme les événements se sont passés il y a bien longtemps, nous vous demandons de nous raconter, et ce uniquement en fonction de vos souvenirs et sans pour autant faire une estimation personnelle. Nous vous suggérons aussi de nous répondre d'après ce que vous pouvez vous rappeler, mais de ne pas recourir à des informations que vous avez entendues à la radio ou qu'on vous a racontées. Au cours de la séance de formation, on vous a présenté et appris la personnalité de, NUON Chea et de KHIEU Sâmphân, vous a-t-on présenté leurs photos?
- R.23: Il m'arrivait de voir la photo de KHIEU Sâmphân et non celle de NUON Chea.
- Q: Pour quelle raison vous a-t-on présenté la photo de KHIEU Sâmphân?
- R.24: Parce que sa photo se trouvait sur la publication de propagande destinée au public.
- Q: Quand vous parlez de « publication de propagande », s'agissait-il d'une affiche ? de la revue Étendard révolutionnaire ? ou d'autres formes ?
- R.25: C'était juste une photo au plan rapproché. On l'a remise à quelqu'un qui osait la

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌងង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទុរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៥១ ទុរសាលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

9369/5

prendre pour montrer aux autres qu'il servait le mouvement révolutionnaire.

Q: Quand avez-vous vu NUON Chea et KHIEU Sâmphân? et qui avez-vous rencontré le premier ?

R.26: J'ai vu NUON Chea avant, puis KHIEU Sâmphân après et c'était probablement en 1981 ou 1982, sur la montagne Dâng Rèk.

Q: Comment saviez-vous que cette personne était NUON Chea?

R.27: À un moment donné, j'ai participé à une réception sur la montagne de Ta Châk (តាចក់) ou la montagne 808 (c'est un code militaire pour cette montagne, je pense). C'était jusqu'au moment où j'ai entendu qu'on l'appelait *Ta* NUON Chea que je l'ai connu, mais je ne lui ai jamais serré la main et je ne lui ai pas non plus parlé directement.

Q: Vous avez dit que vous avez entendu parler de NUON Chea et KHIEU Sâmphân depuis 1970 ou 1971 et que vous avez vu leur visage en 1981 ou 1982. Se nommaient-ils toujours NUON Chea et KHIEU Sâmphân ou avaient-ils d'autres noms?

R.28: On les appelait toujours *Ta* NUON Chea et *Ta* KHIEU Sâmphân.

Q: Les a-t-on appelés par leur nom complet?

R.29: Oui, on les a appelés *Ta* NUON Chea et *Ta* KHIEU Sâmphân.

Q: Avez-vous jamais entendu qu'on appelait NUON Chea par d'autres noms, comme par exemple, frère n° 2, Buor (t) ou Om Nuon?

R.30: Il m'arrivait d'entendre l'appeler *Ta* NUON Chea et *Om* Nuon.

Q: Nous avons compris ce que vous nous avez dit, mais nous aimerions vous poser quelques questions supplémentaires. Au meilleur de votre mémoire, est-il possible que NUON Chea se soit rendu à la commune de Kuos ou à Kraing Tachan ou qu'il ait discuté avec vous en personne?

R.31: Non, jamais.

Q: En êtes-vous sûr?

R.32: Oui, j'en suis sûr et certain.

Q: Mais nous avons reçu les renseignements d'un témoin selon lesquels il a confirmé vous avoir vu parler avec NUON Chea dans la commune de Kuos et à Kraing Tachan.

R.33: Ce n'est pas vrai, je n'ai rien caché et je n'ai pas peur de le dire. De quoi devraisje avoir peur ? Si jamais je l'avais rencontré, je vous l'aurais dit. Même si l'être អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីកាំងស្ថិតនៅ ដូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ទ័ណ្ឌអង្គោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៥១ ទូរសាលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៥១។

969/5 E3/72

- humain ne le sait, le Ciel le saurait quand même. Je ne l'ai jamais rencontré avant et je ne l'ai vu seulement à la montagne de Dâng Rèk.
- Q: Maintenant je voudrais vous faire écouter quelqu'un. Écoutez-le bien et puis dites-nous ce que vous en pensez. Le document est en anglais, portant le n° ERN 00411483. Nous ne pourrons pas vous dire le nom de cette personne. L'extrait: « Je n'ai jamais parlé avec NUON Chea, mais, j'ai vu Ta Chhēn (1888), chef du centre de détention de Kraing Tachan parler avec NUON Chea et puis je l'ai entendu dire à son chef adjoint, Ta Ăn (1808), que la personne avec laquelle il venait de parler était Ta Chea ou NUON Chea. Avant cette conversation, je ne savais pas qui était NUON Chea ».
- R.34: J'ose vous dire que j'ai rencontré NUON Chea et KHIEU Sâmphân à la montagne de Dâng Rèk. Si j'ose vous dire que j'ai rencontré les deux messieurs à la montagne en 1981 ou 1982, c'est parce que je les ai bien rencontrés; je n'ai rien à craindre. À vrai dire, Il m'est arrivé de rencontrer une personne dénommée Chea, mais, il était chef de la commune de Sâmraong et il est venu d'Hanoi. Réfléchissez-y bien, une personnalité comme NUON Chea ne pourrait pas aller au front comme ça et d'ailleurs un cadre subalterne comme moi ne pourrait pas le rencontrer aussi facilement comme on l'imaginait.
- Q: Comment se fait-il que vous puissiez vous rappeler de Chea, le chef de la commune de Sâmraong ? Pour quelle raison êtes-vous allé à sa rencontre ?
- **R.35**: C'était le district qui a organisé cette rencontre. À ce moment-là, Chea devait être retiré de sa fonction du comité de la commune. Je lui ai alors dit : « Chea, tu es retiré de ta fonction.» Je ne me souviens pas de l'endroit où je l'ai rencontré.
- Q: En quelle année le district vous avez convoqué pour vous parler de l'affaire de Chea?
- **R.36:** En 1972. Lors d'une réunion de toutes les communes, Chea ne s'est pas présenté et on nous a dit que nous devrions en informer la personne de notre propre groupe. Une fois sorti de la réunion, je suis allé voir Chea et lui dire qu'il était limogé. En apprenant cette nouvelle, Chea s'est pendu.
- Q: Pour quelle raison a-t-il été limogé?
- **R.37:** Parce que les gens qui venaient d'Hanoi ont tous été enlevés de leurs fonctions et accusés d'être des Vietnamiens.
- Q: En ce moment, combien de gens d'Hanoi ont été retirés de leurs fonctions ?
- R.38: Je ne me souviens pas combien, je ne savais tout simplement que ceux qui sont venus d'Hanoi ne sont pas autorisés à travailler; je me souviens pas de nombre

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៤៥៥(០)៦៣ ២១៤៩៤១ ទូរសាលេខ +៤៥៥(០)៦៣ ២១៤៩៤១។

1769 | E3/72

exact. L'un de mes petits frères dénommé Hēn (ነርብ용) se trouvaient parmi eux. À l'époque il travaillait avec HUN Sèn. Il était médecin, il est décédé.

Q: Êtes-vous certain que ces événements se passaient en 1972 ?

R.39: Oui, j'en suis certain.

Q: Mais d'après le témoin cité plus haut, il vous a vu rencontrer Chea dans le courant de l'année 1973 ou vers la période allant de 1974 à la fin de 1975. La date ne colle pas.

R.40: Pas du tout. Chea est mort il y a longtemps et après sa mort, je n'ai jamais rencontré un autre Chea.

Q: Pour évoquer vos souvenirs et éviter toute confusion relative à ce Chea, nous vous parlerons d'une autre personne qui, lui aussi, se nomme Chea. Essayez de vous rappeler et dites-nous si connaissiez SAOM Chea (អោម ជា) alias camarade Sdaeng (អូវីឯ) qui, lui, fut le secrétaire de la région 25?

R.41: Je n'en sais rien.

L'audition a été interrompue le deux mars deux mille dix à quinze heures dix minutes.

L'audition a été reprise le deux mars deux mille dix à quinze heures quarante cinq minutes.

- Q: Au moment où vous avez parlé avec Chea, quelle était votre fonction? Pourquoi devriez-vous lui parler de cette affaire?
- **R.42:** A l'époque j'étais chef de la commune et selon nos règles, nous devions transmettre l'information que nous avons reçue des autres communes aux gens de notre propre commune. Comme Chea était dans la même commune que moi, je devais alors lui en parler.
- Q: Quand Chea a été chef de la commune de Sâmraong?
- **R.43:** Je ne me souviens pas, mais il était là, à chaque fois que je suis venu à la réunion de district. Ca pourrait être depuis 1970, je suppose.
- Q: En quelle année Chea s'est pendu?
- **R.44**: Il s'est pendu en 1972, quand il a appris la nouvelle relative à sa révocation.
- Q: Quelles étaient vos relations de travail ou autres avec Chea, chef de la commune de Sâmraong ?

R.45: Je ne l'ai rencontré seulement pendant les réunions de district, qui ont eu lieu deux fois par mois.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ទ័ណ្ឌដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)៦៣ ២១៨៩៤១ ទូរសាលេខ +៨៥៥(០)៦៣ ២១៨៩៤១។

1 69 / S

Q: Quelle était la relation entre les deux communes : Kous et Sâmraong?

R.46: Elles étaient en relation l'une avec l'autre sur la culture du riz, l'approvisionnement en eaux, l'agriculture et la résolution des conflits entre nos deux communes.

Q: Chea, est-il venu à votre rencontre à Kous?

R.47: Non, nous nous sommes rencontrés à la frontière des deux communes.

Q: Lui avez-vous jamais demandé de venir à la réunion dans votre commune de Kous?

R.48: Non.

Q: Chea, est-il allé à Kraing Tachan?

R.49: Chea n'y est jamais allé.

O: Ouel âge avait-il à l'époque?

R.50: Il avait environ plus de 50 ans. Il est aussi grand que moi et il a la peau sombre. Il devrait avoir environ plus de 80 ans maintenant. Sa femme est toujours en vie comme elle est plus jeune que lui.

Q: Quand Ån était-il devenu votre chef adjoint?

R 51: Ăn est venu travailler avec moi comme mon chef adjoint depuis la création du centre de Kraing Tachan, c'était environ en 1972 et ce fut le district qui l'a affecté à mon endroit. Comme je travaillais au district, je pouvais m'y déplacer.

Q: Lors de notre dernière rencontre, vous avez dit qu'il vous arrivait d'interroger des détenus, est-ce vrai?

R 52: Oui.

Q: Kraing Tachan a été établi en 1972 et vous étiez chef de la commune de Kous depuis 1970, est-ce vrai ?

R 53: Oui.

Q: Vous êtes resté à ce poste jusqu'à quelle année?

R 54: J'étais chef de la commune de Kous jusqu'en 1972 et ensuite on m'a chargé de travailler avec les bonzes pour organiser l'évacuation des habitants, et ce jusqu'en 1974. Durant cette période là, je n'étais plus chef de la commune de Kous; C'était quelqu'un qui m'a succédé.

Q: Qui était votre successeur ?

R 55: C'était Saem (เก๋ยี), chef de la commune de Kous et Oeun (เค๋ยิ).

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌងង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទុរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១ ទុរសាលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

9769 / S

Q: Qui était le chef du centre de Kraing Tachan?

R 56: C'étaient Phi, Ăn, Duch, Cheng (ទេង) et Penh (ពេញ).

Q: Pourquoi le nouveau chef de la commune n'est-il pas devenu chef du centre de Kraing Tachan ?

R 57: Parce que, plus tard, on a chargé les gens de la commune de la supervision du centre.

Q: Avant 1972, peut-on dire que vous étiez à la fois chef du centre de Kraing Tachan et celui de la commune Kous?

R 58: Oui, on pourrait dire comme ça. À cette époque, j'occupais deux fonctions, mais par la suite, le centre a été mis sous la responsabilité du district. La raison de cette destitution, c'est parce que j'avais libéré, de ma propre initiative, 40 personnes qui avaient été arrêtés sans avoir commis des fautes graves. Je suis resté pendant 2 ans sans rien faire.

Q: Qui était la personne qui a pris cette décision? A-t-il été décidé par la région?

R 59: Oui, c'était le chef de région, Saom (សោម).

Q: Ăn, était-il le chef direct du centre de Kraing Tachan?

R 60: Phi était le chef du centre, et pendant son absence, c''était Ăn qui le remplaçait.

Q: Jusqu'à quand Phi est resté chef de district?

R 61: Il est resté chef du district jusqu'à l'arrivée des Vietnamiens en 1979.

O: Oue faisait Chim à ce moment-là?

R 62: Chim était chef de district, Phi travaillait dans le comité du district en dessous de Chim, il était en charge de la sécurité. Chim ne connaissait pas bien le centre de Kraing Tachan et il est parti du district en 1976.

Q: Qui venait le remplacer après son départ?

R 63: C'était Kit qui a remplacé Chim qui, lui, est allé travailler à la plantation d'hévéas. J'ai été suspendu pendant 3 ans, et en 1977 on m'a transféré pour travailler à la plantation d'hévéas, car ils savaient que j'y avais travaillé avec une compagnie française auparavant.

Q: Nous voulons que vous décriviez Chea du comité du district de Sâmraong et NUON Chea que vous avez vu à la montagne. Comment sont-ils différents?

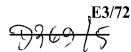
R 64: Ils sont très différents l'un de l'autre. NUON Chea a la peau claire comme un Chinois et Chea, avec qui j'ai parlé, a la peau plus foncée. Chea à Sâmraong est plus grand que NUON Chea et son visage est plus allongé aussi.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងពុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១

ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១ ទូរសាលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.



- Q: Après 1980 et 1981 avez-vous vu NUON Chea souvent?
- **R 65:** Oui, je l'ai vu souvent après son retour de Païlin à ici. KHIEU Sâmphân, NUON Chea et POL Pot sont tous venus ici.
- Q: En dehors de Chea qui était chef du district de Sâmraong, y avait-il un autre Chea qui vivait dans la commune de Kous et au centre de Kraing Tachan?
- **R 66:** Il n'y en avait pas, au moins pendant la période où j'y étais.
- Q: À l'époque où vous pouviez fréquenter le centre de Kraing Tachan, combien de prisonniers y avait-il ?
- **R 67:** Il y avait environ 17 détenus maximum, car le centre de détention était une toute petite maison.
- Q: Parmi les 15 détenus, combien d'hommes et combien de femmes ?
- **R 68:** Il n'y avait pas beaucoup de femmes, peut-être une seule.
- Q: Comme vous avez pris part dans l'interrogatoire des prisonniers au centre de Kraing Tachan, vous souvenez-vous d'un détenu du nom de Yav (Ens)?
- **R 69:** Il me semble qu'il n'y en avait pas.
- O: Connaissez-vous un autre Yav?
- **R 70:** Non, je ne sais pas ; peut-être il y avait un autre après, je ne sais pas. J'ai eu une cousine dont le nom est Yav, mais qui est déjà morte, sinon il n'y avait personne.
- Q: En ce qui concerne la guerre contre LON Nol (NJB BNJ), les combats les plus virulents ont-ils bien eu lieu en 1971 ou 1972? Et en 1973, était-il possible qu'il y ait la présence de NUON Chea dans votre commune ?
- **R 71:** Oui, la guerre contre LON Nol est devenue intense en 1971 ou 1972 et je n'ai pas vu NUON Chea venir à cet endroit. En 1974 la situation est devenue moins tendue.
- Q: Que pensez-vous de la déclaration du témoin que je vous ai lue?
- R 72: Je pense qu'elle n'est pas correcte pour deux raisons : premièrement, une personne de rang élevé n'avait rien à s'y rendre ; deuxièmement, cet endroit était un virulent champ de bataille. Une personne de haut rang comme NUON Chea n'y serait pas venu. Même Ta Chim qui était chef de ce district, ne connaissait pas assez bien le centre de Kraing Tachan. Permettez-moi d'ajouter un autre fait que nous pouvons considérer comme vrai : j'ai relâché deux jeunes dont l'un se nomme SÂY Sèm (fitti fitt) dont le père était un ancien chef de la commune. Il vit maintenant à l'ouest de la commune de Kous, ce qui pourrait être le village de

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌអង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទុះស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១ ទុរសាលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Ta Leak (តាហាក់) et la deuxième personne est Chhong (ឆុង) qui est un acha dans le temple de Koh Ka-ek (កោះក្អែក) ou la pagode de Kâkanearam (កានារាម).

- Q: Si jamais dans l'avenir, le tribunal chargé de juger les Khmer rouges vous invite à parler face à face avec le témoin en question, pourriez-vous y aller?
- **R 73:** J'oserais participer à la confrontation.
- Q: Vous avez dit précédemment que NUON Chea était un dirigeant de haut rang et il appartenait au Conseil des ministres, connaissez-vous son rang? Comment savez-vous qu'il était l'un des principaux dirigeants du Kampuchea démocratique?
- R 74: Je le savais grâce à la communication faite par les dirigeants.
- Q: Vous aviez connaissance des fonctions de dirigeants grâce à l'annonce faite par les dirigents en 1970 ou en 1971. L'annonce a-t-elle été diffusée une seule fois ou à plusieurs reprises ?
- R 75: Je l'ai entendue deux ou trois fois et d'ailleurs elle était publiée dans nos les documents que l'on nous distribuait pendant la formation. En effet, dans ces documents, on mentionnait les noms d'auteur et les références bibliographiques, ce qui me permettait de savoir qu'il était un haut dirigeant.
- Q: À quelle fréquence les dirigeants vous donniez les documents à étudier?
- R 76: Assez souvent et c'étaient des documents imprimés. Les distributions n'étaient pas régulières, elles étaient souvent lorsque la situation dans le pays était moins tendue et elles sont devenus plus rares quand la situation est devenue plus tendue.
- Q: Qu'avez-vous appris de ces documents? Quelle était la fonction de NUON Chea?
- R 77: Lorsque la guerre a pris fin, on a élaboré des manuels exposant la méthode de construction de digues, de canaux et de porte-barrière et surtout l'agriculture. Les rangs des dirigeants ont été classés par ordre numérique, à savoir POL Pot, frère n° 1 et frère n° 2, frère n° 3 et Ta Mok, Ta 15. Quand il a signé, il a signé Ta 15. Parfois, on ne connaissait pas le nom de Ta 15, comme dans la zone Est où les gens ne connaissaient pas Ta 15.
- Q: Pendant la période du Kampuchea démocratique, vous souvenez-vous les noms de personnes et leurs rangs de 1 à 5.
- **R 78:** Je me souviens que de n°1 et de n°2.
- O: Qui est le n° 1 et qui est le n° 2?
- **R 79:** Après 1979, le n° 1 est POL Pot et le n° 2 est Ta Mok.

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ទ័ណ្ឌងង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៤៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១ ទូរសាលេខ +៤៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkao Phnom Penh Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkao, Phnom Penh Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

9769/5

Q: Vous souvenez-vous de ces numéros entre la période de 1972 et 1975?

R 80: SAO Phim était le n°2 et après lui c'était *Ta* Mok, le n°2.

Q: Il pourrait y avoir un malentendu, nous tenons à vous poser des questions supplémentaires sur les numéros que les dirigeants de haut rang du gouvernement du Kampuchea démocratique se sont classés par le comptage du n° 1 au n° 5.

R 81: Je n'en suis pas sûr.

Q: Donc, tous les noms que vous avez mentionnés sont les noms des dirigeants que vous connaissez?

R 82: Oui.

Q: Nous vous remercions.

☑ Une copie du procès-verbal a été remise au témoin.

☑ Lecture du procès-verbal lui été donnée, et le témoin n'a formulé aucune objection; il y a apposé son empreinte digitale.

☐ Après que lecture lui en a été donnée, le témoin a refusé de signer le procès-verbal.

Fin de l'audition: Le trois mars deux mille dix, à quatorze heures et cinquante-cinq minutes.

Le témoin

L'interprète

Les enquêteurs

[Empreinte digitale]

[Signature]

[Signatures]

PHĂN Chhēn

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខ័ណ្ឌអង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)៦៣ ៦១៨៤៤១ ទូរសាលេខ +៨៥៥(០)៦៣ ២១៨៩៤១។